

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

SESSION 2025

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Série professionnelle

Durée de l'épreuve : 2 h 00

50 points

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 9 pages numérotées de la 1/9 à la page 9/9

ATTENTION : ANNEXE page 9/9 est à rendre avec la copie

Exercice 1	20 points
Exercice 2	20 points
Exercice 3 (EMC)	10 points

L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice est interdite

EXERCICE 1 : Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

HISTOIRE - Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

Document 1 : Extrait du témoignage de Jean Rousseau, résistant à l'occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale (1939-1945)

« Mon entrée dans la résistance : la distribution des premiers journaux clandestins à Paris. Première alerte. Je suis de la classe 42. C'est à dire celle qui devait faire son service militaire puisqu'elle avait 20 ans en 1942 et cela s'est transformé en service du travail obligatoire, le fameux STO¹. En ce qui me concerne, ma décision était prise avant puisque j'avais pu collaborer à cette distribution de journaux et de tracts clandestins à Paris dans le métro, etc. Cela m'a amené tout simplement à entrer dans la clandestinité². D'abord parce que j'étais pisté³. Deuxièmement parce que je refusais le service du travail obligatoire. Et le hasard a voulu, dirons-nous, qu'à travers des pérégrinations⁴ j'arrive à Moncoutant. [...] »

Que faisiez-vous à Moncoutant ? Vous attendiez une mission ?

C'est-à-dire que dans un premier temps on essaie de se faire oublier. D'abord on se cache. Et là ? J'ai été caché à la Cournelière, dans une famille, la famille Roy, par l'intermédiaire du pasteur Riebel et juste après par le pasteur Casalis. Il fallait d'abord se faire un peu oublier, se cacher. Et puis après, différents contacts ont pu avoir lieu entre autres avec mes anciens camarades et c'est comme ça que j'ai été appelé à participer à deux parachutages à l'insu de tout le monde. [...] Au printemps 1944, avec Daniel nous avons rejoint le groupe « Le Chouan »⁵.

Vous-même, avez-vous été arrêté ?

J'ai été arrêté au moment où la libération s'effectuait. Nous avons été arrêtés avec Daniel dans un coup de main⁶. A Lussac-les-Châteaux. Alors on s'est heurté à une division blindée allemande qui se retirait vers le mur de l'Atlantique et nous étions neuf gars avec simplement des fusils qui marchaient plus ou moins bien, des grenades et un revolver. Alors on a fait ce que nous avons pu et ce qui devait arriver est arrivé. Alors nous avons été arrêtés. »

Extrait du témoignage de Jean Rousseau, recueilli à l'occasion du 40ème anniversaire de la libération de Moncoutant – septembre 1984

1- **STO** : (Service du Travail Obligatoire) Mis en place par le régime de Vichy, il obligeait les jeunes Français à partir travailler en Allemagne pour soutenir l'effort de guerre nazi.

2- **clandestinité** : État de quelqu'un qui, sous l'occupation ennemie, mène une existence secrète.

3- **pisté** : suivi, surveillé, recherché

4- **pérégrinations** : déplacements nombreux et souvent compliqués

5- **Le Groupe « Le Chouan »** : Maquis constitué en 1943 en partie avec des réfractaires au STO dans le département de la Vienne. Il participe aux combats de la Libération.

6- **coup de main** : action rapide et souvent surprise, généralement menée par un petit groupe, pour attaquer ou atteindre un objectif précis.

Source : site du Centre Régional « Résistance & Liberté » <https://www.crrl.fr/module-Contenus-viewpub-tid-2-pid-46.html>, consulté le 09/11/2024

Document 2 : Photographie de la famille Fillerin en septembre 1942



L'avion de trois aviateurs anglais a été abattu dans le nord de la France. Les aviateurs sont pris en photo avec la famille Fillerin, Geneviève (à gauche), Monique et Marguerite (à droite). La famille Fillerin aidait des aviateurs alliés à s'évader de la zone occupée. Les trois aviateurs parviendront à rejoindre le Royaume-Uni grâce au réseau Pat O'Leary dont Norbert Fillerin, le père, était membre.

Source : <https://www.info.gouv.fr/grand-dossier/toutes-et-tous-egaux/les-femmes-dans-la-resistance>, consulté le 09/11/2024

Document 3 : Les maquisards de Boussoulet (village de Haute-Loire) autour de leur instructeur



La légende de l'époque, dactylographiée au dos du cliché original, est la suivante : " Des armes ont été parachutées et les jeunes gens du maquis, non habillés encore, étudient le fonctionnement et le maniement des armes. "

On trouve toujours au dos une autre légende manuscrite : « Maquis en Haute-Loire dans une cour de ferme. Un maquisard apprend aux nouvelles recrues le démontage et le remontage des armes ».

Source : https://www.fondationresistance.org/pages/rech_doc/bre-photographie-des-maquisards-boussoulet-autour-leur-instructeur_photo4.htm, consulté le 09/11/2024.

Questions :

Document 1

- 1) Quelle est la première action de résistance de Jean Rousseau à Paris ?
- 2) Citez les deux raisons qui poussent Jean Rousseau à quitter Paris pour se cacher dans le village de Moncouteant.
- 3) Relevez une phrase dans le texte qui montre que Jean Rousseau et ses camarades ont participé à une action armée.

Document 1 et Document 2

- 4) - Recopiez le tableau sur votre copie.
- Décrivez l'action de résistance de chacune des familles à l'aide des informations des documents.

	Document 1 Famille Roy	Document 2 Famille Fillerin
Action de résistance		

Document 3

- 5) Qui sont les jeunes gens sur la photographie ?
- 6) En quoi cette photographie illustre-t-elle la Résistance ? Justifiez par au moins deux éléments, en portant votre attention sur la photographie et sa légende.

Documents 1, 2 et 3

- 7) Montrez comment la résistance s'est organisée durant la Seconde Guerre mondiale, en vous appuyant sur les documents et sur vos connaissances.

EXERCICE 2 : Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

GÉOGRAPHIE - La France et l'Union européenne : La France et l'Europe dans le monde

1. Développement construit.

Sous la forme d'un développement construit d'une quinzaine de lignes et en vous appuyant sur vos connaissances, présentez les aspects de l'influence de la France dans le monde.

Vous pouvez vous appuyer sur des exemples concrets étudiés en classe concernant l'influence culturelle, économique et géopolitique.

Vous pourrez utiliser les mots suivants : *francophonie, tourisme, Paris, territoires ultramarins, ZEE, firmes transnationales, ONU, Union Européenne, puissance, opérations militaires extérieures...*

2. Mobiliser des repères géographiques

Sur l'annexe proposée en page 9, à rendre avec la copie, réalisez l'exercice demandé.

EXERCICE 3 : Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Respecter autrui

Document 1 : Le Projet « partage de savoirs intergénérationnels¹ »

A l'occasion de la 33ème édition de la semaine nationale des personnes âgées, la Fondation de France Région Nord a décidé de soutenir l'Asapad, structure d'aide et de maintien à domicile, pour son projet « partage de savoirs intergénérationnels».

D'un côté des personnes âgées souvent isolées et déstabilisées face aux innovations, aux transformations de leur environnement. De l'autre des adolescents, très à l'aise avec les nouveaux outils de communication, mais souvent sans repères sur l'histoire, la mémoire du territoire dans lequel ils vivent. Le projet imaginé par l'Asapad crée un pont original entre ces deux mondes.

Concrètement, il s'agit de proposer cinq après-midis d'échanges entre élèves de classes de 5^{ème} et 4^{ème} du collège Anatole France de Sin-le-Noble et des personnes âgées volontaires, accompagnées par les services d'aides à domicile de l'Asapad.

Liens intergénérationnels, lutte contre la fracture numérique et ancrage territorial.

À partir de l'histoire du charbon dans les Hauts-de-France, contée par des anciens mineurs de l'association Amis de la Fosse 10, des équipes intergénérationnelles seront constituées (deux collégiens et une personne âgée) pour répondre à un quizz sur tablette numérique. Pour les plus âgés, c'est l'occasion de se familiariser avec les nouvelles technologies, et pour les plus jeunes de se nourrir des récits de vie de leurs aînés. En complément, la rencontre intègre une exposition photographique et la diffusion d'un reportage sur le travail dans les mines, suivies d'une discussion pour répondre aux questions des collégiens. « Ces travaux seront alimentés par les personnes âgées elles-mêmes qui apporteront leurs propres souvenirs et leurs archives. Pour chacune d'elles, pouvoir partager son vécu et son expérience avec les collégiens... C'est le plaisir de reconnecter le passé avec le présent, et le sentiment d'être utile », témoigne Sylvia Lagana, Directrice du pôle domicile Hauts-de-France de l'Asapad.

Source : <https://www.fondationdefrance.org/fr/cat-fondation-de-france-region-nord/personnes-agees-adolescents-la-force-des-recits-partages>, article publié le 15/10/2020 (consulté le 09/11/2024).

1- intergénérationnels : Liens entre les générations

Document 2 : Le Projet « 1 lettre, 1 sourire »

Le projet porté par l'association « 1 lettre, 1 sourire » est destiné aux personnes âgées isolées accueillies en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

Le diagramme illustre le processus du projet « 1 lettre, 1 sourire ». Il commence avec un logo « 1 lettre 1 sourire » à l'angle supérieur gauche. Ensuite, une grande question « COMMENT FAIRE ? » est posée au centre. À l'entrée de ce cercle, il y a deux voies principales : « Ecrire et lire des lettres » et « Recréer du lien intergénérationnel ». « Ecrire et lire des lettres » mène à deux options : « Des mots d'amour comme des bouteilles à la mer » et « Des lettres donnant lieu à des correspondances ». « Recréer du lien intergénérationnel » mène à « Être là pour eux » et à « Créer des jumelages entre les écoles, les entreprises et les établissements de personnes âgées ». Ces deux voies se rejoignent pour aboutir à l'objectif final : « Lutter contre l'isolement social ». En bas de l'image, une illustration montre une personne âgée tenant une enveloppe et une autre personne écrivant une lettre. Un coeur dessiné et une enveloppe sont également illustrés.

COMMENT FAIRE ?

Ecrire et lire des lettres

- Des mots d'amour comme des bouteilles à la mer
- Des lettres donnant lieu à des correspondances

Recréer du lien intergénérationnel

- Être là pour eux
- Créer des jumelages entre les écoles, les entreprises et les établissements de personnes âgées

Lutter contre l'isolement social

Nous devons agir... au prochain atelier !

Source : Extrait du kit pédagogique, écoles, <https://1lettre1sourire.org/nos-materIELS-pédagogiques/> (consulté le 09/11/2024)

Questions :

Document 1

- 1) A l'origine du projet « partage de savoirs générationnels », quelles difficultés sont constatées :
 - a. Chez les personnes âgées ?
 - b. Chez les adolescents ?
- 2) A quels moments les collégiens et les personnes âgées vont-ils pouvoir se rencontrer ?
- 3) Reproduisez le tableau sur votre copie et complétez-le avec les informations relevées dans le document.

	pour les personnes âgées	pour les adolescents
Les bénéfices du projet, ce qu'il apporte	- -	- -

Document 2

- 4) A qui est destiné le projet «1 lettre, 1 sourire » ?
- 5) Relevez deux objectifs de ce projet.

Documents 1 et 2

- 6) Quelles valeurs illustrent ces deux projets ?
- 7) Vous souhaitez organiser une action auprès des personnes âgées (sortie culturelle, atelier musical, atelier jeux de société, atelier cuisine, atelier artisanal, atelier album-photo ...), exposez votre projet.
 - Dans une première partie, vous exposerez votre projet et vous expliquerez à vos camarades les raisons pour lesquelles vous voulez l'organiser.
 - Dans une seconde partie, vous direz au nom de quelles valeurs il vous semble important de réaliser ce type d'action.

Afin de respecter l'anonymat de votre copie, vous ne devez pas signer votre composition, citer votre nom, celui d'un camarade ou celui de votre établissement.

Annexe à rendre avec la copie en fin d'épreuve

Cette feuille doit être détachée du sujet et placée à l'intérieur de la copie. Ne pas inscrire de signe distinctif sur l'annexe (nom, établissement, signature...)

- Placez sur la carte dans les étiquettes les numéros correspondants à la localisation des 5 parcs naturels français ultramarins.

